

## Recensement de la population

La population de Cébazat a été recensée du 18 janvier au 17 février. Cette démarche permet de mieux connaître la population et apporte de nombreuses informations statistiques sur le nombre et le type de logements, sur les modes de vie des habitants, sur leur âge, leurs déplacements, etc. La Ville peut ainsi évoluer dans le même sens que sa population et être au plus proche de ses attentes en matière d'équipements collectifs, d'habitat, de clientèles ou même au niveau associatif.

La municipalité remercie les Cébazais pour leur coopération et l'accueil qu'ils ont réservé aux agents recenseurs, ainsi que ces derniers qui ont sillonné la commune pendant un mois afin de réaliser cette enquête avec application et efficacité.

## CARTE SCOLAIRE



## Les parents se mobilisent !

Fin janvier, le sujet de la carte scolaire est une préoccupation grandissante aux abords des écoles de la commune. Mme Lombard, représentante de la FCPE, a fait appel aux parents et enseignants pour venir manifester leur mécontentement face à une menace de fermeture de deux classes maternelles, l'une à Jules-Ferry, l'autre à Pierre-et-Marie-Curie, pour la rentrée prochaine.

Ils étaient nombreux le 31 janvier à être postés devant l'école Jules-Ferry, quelques banderoles stipulant "Non à la fermeture !", retournant le problème dans tous les sens avec indignation. Les inquiétudes se font ressentir, les parents s'opposent formellement à une telle mesure qui, selon eux, est en contradiction avec une bonne scolarité. "C'est la réussite de nos enfants qui importe !" Ce sont les enfants qui subissent les conséquences des gros effectifs ainsi que les enseignants, tout ceci en dépit de la qualité de l'enseignement.

M. Auby, maire, est venu, par solidarité, soutenir les personnes mobilisées,

armé d'arguments de taille. "Il faut prendre en compte que de nouvelles zones d'habitat sont à l'étude, la population de Cébazat tend à s'accroître", annonce-t-il. De plus, l'école Jules-Ferry accueille les enfants de demandeurs d'asile, qui gonflent les effectifs. Il faut savoir que la commune dénombre suffisamment d'enfants dans ses établissements, mais la question des moins de 3 ans subsiste et ces derniers ne sont pas comptabilisés. La décision se joue à seulement quelques enfants près !

Mais la question n'est pas là : problème de poste au niveau de l'académie, plus qu'un souci d'effectif. À l'heure actuelle, rien n'est arrêté et ces "quotas" ou statistiques avancées ne sont qu'à l'étude. Ce sont environ 80 établissements qui sont examinés de près sur le département et une trentaine qui sont pointés.

Mais rien n'est fait. Les préoccupations peuvent s'apaiser mais les nombreux parents et enfants concernés comptent bien s'exprimer à nouveau si leur école est réellement menacée. ■

## NAISSANCES

- Mathis BAS
- Tom Axel VALENTE
- Mathias Philippe André MACHURON
- Camille Héloïse DELZOR
- Noémie MAUGUE
- Lorenzo Christian Jean-Marie LEJEUNE
- Stanislas Louis TEYSSIER
- Kevin Sekou Dibro CISSE
- Salomé Rachel CHAPELAN
- Nathan Antoine CHAPELAN
- Philéas Wolfgang Paul Markus DRACKLE
- Alexis Pierre-Alain DESMAISON

## DÉCÈS

- Fernand COURCIER
- Marguerite DUPON veuve SERVANT
- Maurice Jean Alain ROY
- Michel PONTET
- Raymond DESPALLES
- Marie-Anne LE CRANN veuve CHEYNEL
- Anne-Marie DORÉ veuve DELESALLE
- Yolande BATISSE veuve MOSNIER
- André Claude AYAT

## MARIAGE

- Mohamed NABIR et Najate BRIÈRE

## Nouvelle offre d'accueil de l'Assurance-maladie

L'Assurance-maladie du Puy-de-Dôme présente une nouvelle offre de service d'accueil à Cébazat pour un traitement du dossier encore plus rapide et de qualité. Elle propose de développer des entretiens au centre d'Assurance-maladie de Croix-de-Neyrat.

■ Selon le choix de l'assuré, du lundi au vendredi, ces entretiens peuvent déjà se tenir sans rendez-vous de 8 h à 17 h ou sur rendez-vous de 8 h à 17 h 30.

■ De plus, un conseiller vous recevra sur rendez-vous uniquement, 15, rue des Farges, le jeudi de 8 h 30 à 11 h 30. Enfin, la visite à domicile d'un agent d'accueil sera possible dans les cas où l'assuré ne pourra se déplacer, notamment en situation de handicap.

■ Pour la prise de rendez-vous, des conseillers sont à votre disposition au 0 820 904 145 de 8 h à 18 h du lundi au vendredi. Plus largement, ils restent à votre écoute en apportant une réponse fiable et rapide, ce qui peut éviter un déplacement.

L'Assurance-maladie en ligne : [www.clermont-ferrand.ameli.fr](http://www.clermont-ferrand.ameli.fr)